

de notre beau fleuve, camper sous des tentes superbes, pourvues de chambres, de salles à dîner, salles de danses, etc., etc., voilà l'idéal de nos chasseurs. idée unique en son genre. Le comité s'est procuré d'immenses marquises qu'il est installé à côté de la résidence du gérant M. Gravel, et, sous peu, une véritable colonie de chasseurs y sera établie pour la saison de chasse prochaine.

Déjà quelques membres ont retenu des chambres sous ces tentes, ont fait des arrangements pour leur pension avec M. Gravel, quelques-uns mêmes se sont installés de suite. Le matin ils assistent à l'entraînement des chiens, exercent leurs chevaux, leur apprennent à sauter, car le club a fait transporter sur ses terrains les magnifiques sauts du terrain de l'exposition, qu'ils ont achetés il y a quelque temps. Le soir, entr'autres amusements ils font la pêche au flambeau sillonnant la rive de leurs jolies embarcations, éclairées pour la plupart à la lumière acétylène.

Comme on le voit, nos amis savent comment rendre gais leurs loisirs, et cette installation pour le temps de la chasse va attirer une foule de membres sous ses tentes.

Tous ceux qui voudraient profiter des avantages offerts devront communiquer avec le secrétaire, M. Lamarche, 161 St Denis, ou le gérant, M. Gravel, restaurateur du Board of Trade. Ceux des membres qui sont munis de tentes sont invités à venir grossir le nombre des colons. Le terrain est sain, élevé et près du rivage. On y jouit, même dans les plus grandes chaleurs, d'une douce brise. Ceux qui ne peuvent y passer toute la journée, à cause de leurs affaires, ont 24 trains le matin, pour remonter à Montréal, et autant le soir, pour revenir au camp.

L'ouverture officielle du camp doit se faire prochainement, et l'on s'attend à un "big run" ce jour-là.

Athlétisme.

LE PIQUE-NIQUE DE LA POLICE.

La date de la fête champêtre et des tournois athlétiques de l'A. A. A. de la police de Montréal approchant, nous croyons utile d'en publier encore une fois le programme. Ce grand pique-nique aura lieu le 26 courant au terrain de la M. A. A. A., rue Ste-Catherine ouest, à Westmount.

La fête sera couronnée par un grand banquet à l'hôtel Balmoral, le soir.

PROGRAMME.

10. Lancer le poids de 56 livres en l'air.

20. Course de 100 verges, ouverte à tous hommes de police du Canada.

30. Lancer le poids de 55 livres à distance.

40. Long saut.

50. Lancer la masse de 16 livres.

60. Course $\frac{1}{2}$ mille.

70. Lancer le boulet.

80. Course $\frac{1}{2}$ mille.

90. Course de 100 verges ouverte aux membres ayant 20 années de service ou plus.

100. Course de bicyclo ouverte aux amateurs, 3 milles.

110. Course de bicyclo ouverte aux membres du corps de police de Montréal, un mille.

120. Course $\frac{1}{2}$ mille, ouverte aux amateurs.

130. Course de 100 verges ouverte aux membres ayant de 10 à 20 années de service.

140. Course de bicyclo, 3 milles.

150. Course des hommes gras 225 livres ou plus, 100 verges.

160. Course en bicyclo, un mille novice.

170. Course en bicyclo, un mille ouvert.

180. Hop step et jump.

190. Course des officiers.

200. Course à relais.

210. Tug of war. 12 hommes du corps de police de Montréal vs n'importe quel autre 12.

220. Course de 220 verges.

230. Course de consolation.

Les événements Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 18, 20 sont ouverts aux membres de n'importe quel corps de police du Canada.

Les événements Nos 9, 11, 13, 16, 19, 22 sont ouverts aux membres de l'Association Athlétique d'Amateurs de la police de Montréal.

Un prix d'entrée de 25 cents sera exigé pour le No 21.

Un prix d'entrée de 50 cents pour les Nos 10, 12 et 17.

Sont éligibles à concourir les membres d'un corps de police qui aurait un club athlétique affilié à l'A. A. U. du Canada et qui auraient appartenu à ce corps depuis au moins six mois.

Trois prix seront donnés par événement à condition qu'il y ait quatre partants ou plus. Dans le cas où il n'y aurait que trois partants, deux prix seront donnés seulement. Deux concurrents, un seul prix.

Les règlements de l'A. A. U. du Canada se sont observés et dans les courses en bicyclo, ceux de la C. W. A.

Toutes les entrées seront closes le 25 juillet, devront être adressées au

secrétaire de l'A. A. A. de la Police de Montréal, au poste No 5, rue Chenneville.

Les concurrents qui ne seront pas présents lorsque leurs noms seront appelés seront mis hors de concours.

Le comité se réserve le droit de rejeter toute entrée ou d'ordonner à tout concurrent de prouver son état d'amateur.

Les courses commenceront à une heure p. m. En cas de pluie elles seront remises au lendemain.

La décision des juges sera finale.

Afin de décider de la médaille de championnat, il sera tenu compte à tout concurrent, pour un premier prix, de 3 points pour un deuxième prix 2 points, pour un troisième prix 1 point.

Les premiers prix auront une valeur variant de \$5 à \$15 et les autres en proportion.

Au Boulevard St-Denis

Il y a quelques semaines, plusieurs jeunes gens du Boulevard St Denis se réunissaient avec l'intention de réorganiser le club St-Albert. Après discussion les noms suivants ont été choisis comme devant faire partie de l'équipe: Capitaine, E. Tardif; Hermsidas Hébert, catcher; pitcher W. Smith, 1^{er} but, R. Hébert; 2^{ème} but, E. Trudel; shortstop, L. Hébert; 3^{ème} but, O. Hébert; right field, G. Tardif; left field, F. Imbleau; centre field, Henry Howson. Avec une organisation semblable ce jeune club pourra lutter vaillamment et avec succès comme tous les jeunes clubs de la ville. Pour communication s'adresser à J. E. Tardif, 1153 rue Boyer, l'Arc Amherst, Montréal.

La France au Canada

Paul Bourillon prendra part
au World's Meet.

La France enverra un représentant aux grands tournois cyclistes internationaux qui auront lieu le mois prochain, au vélodrome du Queen's Park.

Le représentant français qui nous rendra visite, est Paul Bourillon, dont les exploits ont causé tant de sensation dans les cercles cyclistes européens. Il s'attend d'être à l'œuvre à Montréal, avant une couple de semaines.